



Assistant(e) de Soins en Gériatrie (ASG)

Perte de mémoire, agitation, déambulation, agressivité... sont des manifestations liées à la maladie d'Alzheimer difficiles à gérer au quotidien ! Une priorité : la personne.

Faire face à ces situations est un défi pour tout professionnel. C'est aussi un gage de qualité de l'accompagnement pour toute institution.

Le métier

L'Assistant de Soins en Gériatrie (ASG) est un professionnel qualifié, spécialisé pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies apparentées. Son rôle :

- maintenir, soutenir, soigner, accompagner des personnes âgées atteintes dans leur santé mentale
- développer une approche relationnelle pertinente, respectueuse d'une population âgée vulnérable psychiquement et physiquement
- accompagner et considérer les proches
- travailler au sein d'équipes interdisciplinaires
- se situer comme acteur dans un travail de réseau au service de la qualité de vie des personnes âgées.

Le public

Aide-médico-psychologique, aide-soignant(e) et tout professionnel en situation d'exercice effectif auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres pathologies apparentées.

Nos atouts

- + Des experts de terrain et des spécialistes de la maladie d'Alzheimer mobilisant une pédagogie vivante : études de situations professionnelles, analyse de pratiques, ateliers de mise en situation professionnelle, mutualisation des expériences
- + La production d'un dossier de compétences rédigé par le stagiaire, attestant l'investissement en formation
- + Formation sur votre territoire : Dijon, Chalon, Auxerre



Assistant(e) de Soins en Gériatrie (ASG)

La formation

DF1 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures). Vise le développement de connaissances neuropsychologiques et psychopathologiques pour :

- comprendre la nature des troubles comportementaux et psychologiques
- développer le projet individualisé en considérant les compétences cognitives, instrumentales, affectives et sociales de la personne âgée
- appréhender la place de la famille et de l'aidant, le soutien des réseaux, les spécificités du maintien à domicile et des institutions d'accueil
- se sensibiliser aux dimensions éthiques et juridiques pertinentes en regard de la vulnérabilité mentale des personnes âgées.

DF2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 heures). Les approches développées permettent au professionnel en formation de :

- gérer efficacement des problèmes difficiles et porteurs de stress pour les professionnels et les aidants tels que l'agitation, l'agressivité, la déambulation...
- développer des relations et attitudes aidantes pour maintenir l'autonomie et prévenir l'épuisement des aidants.

DF3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues (28 heures). Les professionnels en formation envisagent leur pratique en terme de :

- lien et intégration sociale, exclusion
- participation à des activités éducatives, cognitives, communicationnelles
- respect des valeurs et attachements de la personne âgée
- contribution aux pratiques des psychomotriciens, ergothérapeutes, animateurs et psychologues dans les activités de la vie quotidienne (soins, loisirs).

DF4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 heures). Permet de relever les caractéristiques de la vie psychique de la personne âgée et des crises inhérentes au processus de vieillissement.

DF5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées (28 heures). Les professionnels en formation abordent :

- les pathologies du grand âge associées à la maladie d'Alzheimer
- les modalités de sa contribution au traitement, au maintien du confort et de la qualité de vie
- la prévention de la maltraitance et de l'exclusion.

Organisation et durée

Durée de la formation

140 heures sur 7 mois

Rythme des sessions

6 sessions de 3 jours et une session de 2 jours, espacées d'un mois, hors vacances scolaires

Lieux

Dijon, Auxerre, Chalon
Possible en intra

Renseignements

Inscription

Retirer un dossier d'inscription auprès du secrétariat :

Souad SALMI

Tél. 03 80 72 64 60

E-mail : ssalmi@irtess.fr

Coordination pédagogique

Fabienne FOURRIER

Tél. 03 80 72 64 31

E-mail : ffourrier@irtess.fr

Tarifs

1 680 € (tarif 2018, à titre indicatif)

Adhérents UNIFAF, nous consulter

Financements par OPCA